



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2022-011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 11 février 2022

L'an deux mil vingt-deux le vendredi 11 février à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/02/2022
Date d'affichage 03/02/2022

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU.

Nombre de conseillers : 12
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 12
Procurations : 3

Étaient absents excusés : Madame Alexandra FOUCAULT a donné pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Nicolas GAZENGEL a donné pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAI, Monsieur David LECARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER.

Était absent non excusé : néant.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

ACHAT TERRAIN BEAUSOLEIL

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Un projet de lotissement est prévu sur le terrain appelé « Beausoleil » qui a d'ailleurs fait l'objet d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) fin 2019 dans le cadre du PLUi.

Une délibération du 9 avril 2019 (2019-065) avait été prise pour faire une proposition de 10 € le m² au propriétaire.

Un bornage a déjà été réalisé : parcelle AB0388 pour 2502 m² et parcelle AB0390 pour 6898 m² soit un total de 9400 m².

Le propriétaire lors d'un récent rendez-vous avec Monsieur le Maire et les adjoints a validé cette proposition. Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'acquérir ces 2 parcelles au prix de 94 000 € et de l'autoriser à signer tout acte relatif à la décision prise ci-dessus.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 12 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 11 février 2022.

Le Maire, Anthony ROULLIER

